



2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) GOP 1M0

Le 13 octobre 2022

Extrait du Procès-Verbal
Résolution 269-2022

Province de Québec
MRC Arthabaska
Municipalité de Saint-Valère

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue le mardi 11 octobre 2022 à la salle municipale située au 2 de la rue du Parc Saint-Valère Québec.

Sont présents :

Monsieur Guy Dupuis	siège 1
Monsieur Jacques Pépin	siège 2
Monsieur Éric Morissette	siège 3
Madame Nadia Hébert	siège 4
Madame Joséane Turgeon	siège 5
Madame Claudia Quirion	siège 6

Président de la séance : monsieur Marcel Normand, maire

**PROPORTION MÉDIANE ET FACTEUR COMPARATIF DU RÔLE
D'ÉVALUATION FONCIÈRE – EXERCICE FINANCIER 2023**

CONSIDÉRANT que le ministère des Affaires municipales et de l'habitation du Québec (MAMH) nous a fait parvenir le 29 septembre dernier la proportion médiane et le facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière de l'exercice financier pour l'année 2023;

il est proposé par monsieur Guy Dupuis appuyé par monsieur Jacques Pépin et résolu

QUE la proportion médiane est de 73% et le facteur comparatif de 1.37 pour l'année 2023, dernière année du rôle d'évaluation fiscale de 2023.

Adopté à l'unanimité
Copie conforme

Donné à Saint-Valère, ce 13^e jour du mois d'octobre 2022.


Carole Pigeon

Directrice générale et
Greffière-trésorière